

Le programme du Galop

LE PLAT ET L'OBSTACLE, LES DEUX DISCIPLINES DU GALOP

Les courses comprennent deux spécialités : le Galop (Plat et l'Obstacle), géré par France Galop et le Trot, géré par la Société du Cheval Français.



■ Le Plat

Les épreuves se disputent sur des distances comprises entre 800 et 4 000 m, la distance dite « classique » étant de 2 400 m. Le mile anglais est la référence historique avec ses 1 609 m. Les chevaux doivent porter en moyenne des poids compris entre 51 et 65 kg (jockey + selle).

En plat, les chevaux s'élancent depuis les stalles de départ. Elles s'ouvrent automatiquement lors du signal donné électroniquement par le « starter ».

■ L'Obstacle

Les épreuves se disputent sur des distances comprises entre 2 800 et 7 300 m. Les chevaux doivent porter en moyenne des poids compris entre 61 et 75 kg (jockey + selle).

On distingue trois types d'épreuves dans les courses d'Obstacle :

Les courses de haies : les obstacles sont constitués de haies identiques de 1,10 m de hauteur et courues par des « hurdlers ». Elles sont aussi les épreuves d'apprentissage qui mènent aux steeple-chase.

Les courses de steeple-chase : il s'agit de l'épreuve reine disputée par les « steeple-chasers », sur un parcours ponctué d'obstacles variés comportant de multiples difficultés telles que rivière, gros Open ditch, mur, oxer...

Les courses de cross-country : elles se courent dans les régions de France, sur des distances plus longues et dont le parcours est jalonné d'obstacles naturels, aux difficultés spécifiques.



LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE COURSES

On distingue quatre catégories de courses :

Les courses de sélection réunissant les meilleurs chevaux et qui ont pour but de sélectionner les produits qui deviendront reproducteurs au haras (étalons et poulinières). Ces courses sont les courses des Groupes 1, 2 et 3 et, à un niveau inférieur, les listed races. Trente six courses de Groupe 1 sont inscrites au programme 2011 de France Galop (Plat et Obstacle). Ce sont des épreuves internationales de très haut niveau, qui ont chacune leur spécificité en termes d'âge et de distances. Les courses de Groupe 1 révèlent ou confirment les meilleurs pur-sang de la filière hippique.

Les courses à conditions dans lesquelles peuvent courir les chevaux répondant aux conditions de qualification prévues pour la course, liées principalement au palmarès et aux gains d'un cheval.

Les courses à handicap : l'objectif est d'égaliser les chances des concurrents de la course en affectant un handicap de poids, attribué par le handicapeur, aux chevaux jugés les meilleurs. En théorie, tous les chevaux d'une course à handicap devraient franchir le poteau d'arrivée sur une seule ligne, même si leurs potentiels ne sont pas au même niveau ! Les courses support de paris événementiels ont des courses à handicap. Elles offrent aux parieurs un maximum de combinaisons d'arrivées possibles, d'où des espoirs de gains très importants pour ces jeux de combinaison. Un cheval n'est qualifié dans un handicap qu'après avoir couru un certain nombre de fois...

Le temps que les handicapeurs se fassent une véritable opinion de la valeur du cheval, par l'observation ou la comparaison. La valeur est calculée en tenant compte de la distance de la course, de la distance à l'arrivée entre le vainqueur et son challenger, de l'état du terrain, et de l'évolution de la carrière du cheval (en progression ou en régression).

Les courses à réclamer à l'issue desquelles chaque cheval peut être acheté aux enchères. Ces courses sont, en outre, réservées à certaines catégories de chevaux :

- selon l'âge : chevaux de 2 ans, de 2 ans et +, de 3 ans, de 3 ans et +, de 4 ans, de 4 ans et + et de 5 ans et +...
- selon le sexe : mâles/femelles/mâles et femelles/mâles, hongres et femelles.



LES PRINCIPES FONDATEURS D'UN PROGRAMME DE COURSES

Le programme de courses de France Galop offre à chaque cheval une opportunité de courir et de gagner, à périodicité régulière, quels que soient son âge, sa race, ses aptitudes et sa qualité.

Le programme de courses de France Galop est conçu pour remplir **trois objectifs** :

- sélectionner les meilleurs éléments d'une génération, futurs reproducteurs et vecteurs d'amélioration de la race. Il s'agit du **programme de sélection** (cf. ci-dessus) ;

- assurer le financement de la filière avec le **programme événementiel** qui est celui des courses événements. Ce sont des courses à handicaps avec 16 partants minimum ;
- exploiter, de manière rationnelle, l'ensemble des effectifs à l'entraînement avec le **programme de base** qui regroupe les courses « À réclamer », handicaps de petit niveau et autres courses à conditions. Ce programme doit permettre à un cheval de pouvoir courir toutes les deux ou trois semaines.



■ Les différents paramètres du programme de courses de France Galop

En 2010, se sont déroulées 6 986 courses, dont 4 776 en Plat et 2 210 en Obstacle. Elles ont été réparties, au cours de l'année, sur 156 hippodromes différents pour 77 304 partants, fournis par 14 960 chevaux différents.

La diversité des catégories de compétiteurs :

- en fonction du sexe, de la nationalité et de l'âge.

La diversité d'épreuves en fonction du choix :

- de la discipline, Plat ou Obstacle ;
- de la distance ;
- du niveau de la course ou de la valeur des chevaux ;
- du type de courses (course à handicaps, course « à réclamer », listed, Groupe...);
- de l'emplacement de la corde (à gauche ou à droite) ;
- du profil de chaque hippodrome (montée, virage...);
- de la spécialité en Obstacle (haies, steeple-chase, cross-country).

Les contraintes du calendrier national et international de courses :

- équilibrer le nombre de réunions de Galop (France Galop) et de Trot (Cheval Français) ;
- répartir les réunions, les meetings et les événements (course support de paris événementiels) tout au long du calendrier annuel ;
- scinder les courses de Galop entre les disciplines du Plat et de l'Obstacle ;
- veiller à la disponibilité des hippodromes ;
- respecter la politique de décentralisation mise en place dès la création de France Galop, en 1995 ;
- se rapprocher de la Fédération Internationale des Autorités Hippiques (FIAH) de courses au galop.

Cette dernière regroupe 68 membres, représentant 59 pays sur les 5 continents et 4 organisations régionales ou nationales (OSAF pour l'Amérique du Sud, Asian Racing Federation pour l'Asie, Confederacion Hipica del Caribe, Association of Racing Commissioners International (USA) pour coordonner les épreuves prestigieuses de sélection internationales.



LE PROGRAMME DES COURSES DE PLAT FRANÇAISES DE GROUPE 1 ET LEURS ALLOCATIONS



Le programme des courses de Plat de Groupe 1 pour les 3 ans est aménagé pour offrir aux chevaux une meilleure progressivité des distances :

- la Poule d'Essai des Poulains et la Poule d'Essai des Pouliches, dimanche 15 mai à Longchamp, sur la distance de 1 600 m ;

- le Prix du Jockey Club, trois semaines plus tard (dimanche 5 juin) à Chantilly, sur la distance de 2 100 m ;

- le Prix de Diane Longines (dimanche 12 juin) à Chantilly, sur la distance de 2 100 m ;

- le Juddmonte Grand Prix de Paris, six semaines plus tard (jeudi 14 Juillet) à Longchamp, sur la distance sélective de 2 400 m, devient un objectif majeur pour les propriétaires, éleveurs et entraîneurs, et un véritable tremplin pour les grands rendez-vous nationaux et internationaux de l'automne (Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, Breeders' Cup, Japan Cup...).

27 courses de Plat de Groupe 1

	Allocations	Dates	Hippodromes
Qatar Prix de l'Arc de Triomphe	4 millions d'euros	2 octobre	Longchamp
Prix du Jockey Club	1,5 million d'euros	5 juin	Chantilly
Prix de Diane Longines	850 000 euros	12 juin	Chantilly
Juddmonte Grand Prix de Paris	600 000 euros	14 Juillet	Longchamp
Prix du Haras de Fresnay-Le-Buffard - Jacques Le Marois	600 000 euros	14 août	Deauville
Poule d'Essai des Poulains	450 000 euros	15 mai	Longchamp
Poule d'Essai des Pouliches	450 000 euros	15 mai	Longchamp
Prix du Moulin de Longchamp	450 000 euros	4 septembre	Longchamp
Grand Prix de Saint-Cloud	400 000 euros	26 juin	Saint-Cloud
Abu Dhabi Sorough Prix Jean Prat	400 000 euros	3 juillet	Chantilly
Darley Prix Morny	350 000 euros	21 août	Deauville
Qatar Prix Vermeille	350 000 euros	11 septembre	Longchamp
Prix Jean-Luc Lagardère (Grand Critérium)	350 000 euros	2 octobre	Longchamp
Prix Ganay	300 000 euros	30 avril	Longchamp
Prix Rothschild	300 000 euros	31 juillet	Deauville
Qatar Prix Marcel Boussac - Critérium des Pouliches	300 000 euros	2 octobre	Longchamp
Qatar Prix de l'Opéra	300 000 euros	2 octobre	Longchamp
Coolmore Prix Saint-Alary	250 000 euros	22 mai	Longchamp
Prix d'Ispahan	250 000 euros	22 mai	Longchamp
Prix Maurice de Gheest Wertheimer & Frères	250 000 euros	7 août	Deauville
Darley Prix Jean Romanet	250 000 euros	21 août	Deauville
Qatar Prix de la Forêt	250 000 euros	2 octobre	Longchamp
Qatar Prix de l'Abbaye de Longchamp	250 000 euros	2 octobre	Longchamp
Qatar Prix du Cadran	250 000 euros	2 octobre	Longchamp
Prix Royal Oak	250 000 euros	23 octobre	Longchamp
Critérium International	250 000 euros	30 octobre	Saint-Cloud
Critérium de Saint-Cloud	250 000 euros	12 novembre	Saint-Cloud



LE PROGRAMME DES COURSES D'OBSTACLE FRANÇAISES DE GROUPE 1 ET LEURS ALLOCATIONS

Au plus haut niveau, le programme d'Obstacle est aménagé de façon à avoir, dans chaque discipline (haies et steeple-chase), une première manche lors du meeting de printemps et sa revanche à l'automne. Chaque catégorie d'âge (les 3 ans, les 4 ans et les chevaux âgés de 5 ans et plus) est représentée tout au long de l'année.

Ainsi, le Gras Savoye Grand Steeple-Chase de Paris (29 mai) est le point d'orgue au printemps pour les steeple-chasers de 5 ans et au-dessus avec sa revanche à l'automne dans le Prix La Haye-Jousselin lors du Week-end international de l'Obstacle.

Les concurrents de la Grande Course de haies d'Auteuil, le 18 juin, peuvent également être au départ du Grand Prix d'Automne le samedi 5 novembre.

Le Prix Ferdinand Dufaure, le 29 mai et le Prix Maurice Gillois, le 6 novembre sont les épreuves au plus haut niveau pour les steeple-chasers de 4 ans.

Le Prix Alain du Breil (18 juin) et le Prix Renaud du Vivier (13 novembre) sont les épreuves phares pour les «hurdlers» de 4 ans.

Les meilleurs trois ans sur les haies pourront en débattre dans le Prix Cambacérès (6 novembre). Pas encore tout à fait aguerris, ils n'ont pas de Groupe 1 au printemps.

Il n'existe pas de Groupe 1 pour les trois ans sur le steeple-chase, mais un Groupe 2, le Prix Congress en novembre, le samedi du Week-end international de l'Obstacle.



9 courses d'Obstacle de Groupe 1

	Allocations	Dates	Hippodromes
Gras Savoye Grand Steeple-Chase de Paris	850 000 euros	29 mai	Auteuil
Prix La Haye Jousselin (WEIO)	520 000 euros	6 novembre	Auteuil
Grande Course de haies d'Auteuil	370 000 euros	18 juin	Auteuil
Grand Prix d'Automne (WEIO)	370 000 euros	5 novembre	Auteuil
Gras Savoye Cinéma Prix Ferdinand Dufaure	350 000 euros	29 mai	Auteuil
Prix Maurice Gillois (WEIO)	350 000 euros	6 novembre	Auteuil
Prix Alain du Breil — Course de haies d'été des 4 ans	270 000 euros	18 juin	Auteuil
Prix Cambacérès (WEIO)	270 000 euros	6 novembre	Auteuil
Prix Renaud du Vivier	270 000 euros	13 novembre	Auteuil



LES CHEVAUX ET LEUR PRÉPARATION À LA COMPÉTITION

La très grande majorité des chevaux de course est confiée à des professionnels, mais un propriétaire ou un éleveur peut entraîner son propre effectif, sous réserve d'obtenir la licence délivrée par France Galop.

Le cheval est donc entouré et suivi dès sa naissance et, tout au long de sa carrière de courses, par quatre

La majorité des chevaux disputant les courses parisiennes sont entraînés à Chantilly ou à Maisons-Laffitte, mais de nombreux chevaux sont stationnés dans des centres d'entraînement régionaux, dont les principaux sont Deauville (Normandie), Pau (Aquitaine), Cabriès (Provence Alpes Côte-d'Azur), Senonnes (Pays de Loire) et Lyon (Rhône-Alpes).

La préparation physique débute tôt le matin et par un programme progressif.

L'objectif de l'entraînement est de mener le cheval à son meilleur niveau. L'entraînement débute vers l'âge de 18 mois par un débouillage.

La carrière d'un cheval de plat se déroule de 2 à 7 ans (avec un apogée à 3-4 ans) ; celle d'un cheval d'obstacle de 3 à 10 ans (avec un apogée de 6 à 8 ans)...

On distingue quatre périodes importantes dans la vie d'un cheval, correspondant à une appellation différente :

foal : année civile de leur -naissance (période de sevrage) ;

yearling : année civile qui suit son année de naissance ;

poulain, pouliche : jusqu'à 4 ans ;

cheval, jument : après 4 ans.



personnes essentielles à son bon développement, à sa progression et à son équilibre : l'éleveur jusqu'à un an et puis l'entraîneur, le cavalier d'entraînement et le jockey.



LES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT DE FRANCE

■ Chantilly

Chantilly tient la première place des centres d'entraînement avec 2 948 chevaux à l'entraînement (chiffres enregistrés à la période de pointe d'avril 2010). 70 % des cracks qui courent sur les hippodromes parisiens sont à l'entraînement à Chantilly.

Situé en lisière des 6 000 ha de la forêt de Chantilly, le centre d'entraînement est un domaine unique de 1 900 ha (1 500 ha en location et 400 ha en pleine propriété) qui regroupe différents sites d'entraînement : les Aigles, Lamorlaye, Coye-la-Forêt et Avilly-Saint-Léonard. La majestueuse « Piste des Lions » étant la plus célèbre, avec ses 4km en ligne droite, qui relie le château de Chantilly à Lamorlaye au travers de la forêt.

Le centre d'entraînement de Chantilly met à la disposition de l'élite du galop 120 ha de pistes en gazon, 120 km de pistes en sable (dont quatre en sable fibré huilé), 12 km de pistes d'Obstacle jalonnées par 100 obstacles.

Ce complexe, unique au monde, doit son succès aux qualités naturelles du sable (silice pure), du sol (limon sableux) et du sous-sol (calcaire demi-tendre drainant) rendant les pistes praticables 365 jours sur 365, quel que soit le temps. Un entretien minutieux assure le maintien et la qualité du domaine. Les pistes en sable réservées au galop sont hersées de trois à dix fois par jour et des apports de sable ou des remises en forme sont effectués régulièrement. L'équipe de maintenance du centre d'entraînement de Chantilly comprend 72 permanents et 20 saisonniers. Les pistes en gazon accueillent chaque année une moyenne de 33 000 galops et l'ensemble offre de multiples configurations : ligne droite pour jeunes chevaux, piste ronde, corde à droite, corde à gauche, piste d'été et piste d'hiver. Ces pistes sont l'objet de soins constants afin d'aplanir la surface du sol pour préserver les membres fragiles des chevaux.

Une **piste en sable fibré** a été aménagée en 2003, « à cheval » sur les terrains de Lamorlaye et de Coye-la-Forêt, sur l'ancienne piste en bois, le long de la « montée des princes ». Ses 6 m de largeur, qui permettent largement le travail de trois chevaux de front, se développent sur 1 280 m de longueur avec une montée en bout de piste et un dénivelé total de 5 m.

Le 25 novembre 2010 a été inaugurée une nouvelle piste en sable fibré appelée piste « All Along ». Elle est destinée aux canters des galopeurs sur un anneau de 1 400 m et propose 2 lignes droites de 321 m et s'utilise



corde à gauche, toujours sur une largeur de 6 m. Encore un atout supplémentaire pour le plus grand centre d'entraînement de chevaux de courses au monde !

Les **pistes en gazon** sont tondues jusqu'à trois fois par semaine, réparées après le passage des chevaux, roulées avant et après leur utilisation. À cet entretien minutieux, s'ajoute celui des 40 km de clôtures, des 18 km de haies ainsi que l'élagage des bordures de pistes. Par beau temps, les pistes de sable sont arrosées l'après-midi et les deux tiers des surfaces en gazon du domaine le sont deux fois par semaine, de nuit. Le centre d'entraînement de Chantilly est desservi par six stations de pompage, qui débitent 520 000 m³ d'eau.

Quant à l'**hippodrome de Chantilly**, il est ouvert à l'entraînement tous les mardis et reçoit jusqu'à 2 000 galops/an et la participation d'environ 800 chevaux. Sa particularité réside dans la sélectivité de sa ligne droite d'arrivée de 600 m, qui comporte une montée avec un dénivelé de 10 m sur les 800 derniers mètres. Un terrain idéal pour qu'un bon cheval exprime le maximum de sa puissance et de sa concentration.

Les terrains d'entraînement sont tout aussi indispensables à la sélection que le sont les hippodromes. Tous participent à la renommée des courses de chevaux en France. Le centre d'entraînement de Chantilly est réparti sur plusieurs communes : Gouvieux (terrain des Aigles), Lamorlaye, Coye-la-Forêt et Avilly-Saint-Léonard.

Visite du centre d'entraînement sur réservation auprès de l'office du tourisme de Chantilly :
Tél. 03 44 67 37 37
accueil@chantilly-tourisme.com



■ Maisons-Laffitte

Avec 789 chevaux à l'entraînement (chiffres d'avril 2010), le centre d'entraînement de Maisons-Laffitte figure parmi les plus grands centres d'Europe et offre un bel environnement hippique pour l'entraînement de chevaux de Plat, mais surtout d'Obstacle.

Le site du centre d'entraînement de Maisons-Laffitte s'étend sur 130 ha répartis entre 40 ha de pistes en gazon et 90ha de pistes en sable, ronds de détente et allées de promenade.

Les pistes sont adaptées à l'entraînement des chevaux, débutants ou expérimentés :

pour le Plat : 25 ha de pistes en gazon, 13 km de pistes en sable réservées au galop, 13 km de trotting et voies d'accès en sable.

pour l'Obstacle : 15 ha de pistes en gazon, 4 km de pistes en sable. Pour l'apprentissage de l'Obstacle, la graduation des difficultés est remarquablement ordonnée, et deux manèges de dressage sont aménagés sur le sable.

Les pistes «Laffitte» et les «Lamballes» sont des lignes droites de 1 800 m et leur complémentarité en termes d'exposition et de structure permet un entraînement régulier toute l'année. Les ronds «Boileau» et «Poniatowski» sont des pistes circulaires respectivement de 850 et 1200 m. Ils comportent un anneau intérieur dédié au trotting et une piste extérieure pour le galop. Le «rond de l'Épine» comporte une piste circulaire en sable, de 600 et 800m jalonnée par 19 obstacles, dont des haies sur deux hauteurs (95 cm et 105 cm) et une ligne d'obstacles de steeple-chase.

Le rond «Adam» propose plusieurs dispositifs d'entraînement : le grand tour (950 m avec cinq haies de 105 cm), le tour moyen (450 m avec quatre haies de 80cm), le petit tour (cinq haies de 70 cm).

Pour l'entraînement aux obstacles de steeple-chase, le rond «Adam» comporte une piste circulaire (brook, haie, talus en terre, bull-finch et mur) et un alignement d'obstacles permettant de varier les enchaînements.

Les pistes de «Penthièvre» disposent d'une surface de 10 ha et proposent une ligne de haies (neuf haies identiques à celles d'Auteuil espacées de 150 m), deux lignes de steeple et deux bandes de gazon pour l'entraînement sur le Plat. Les pistes de «Fromainville»



comportent six bandes de plat circulaires (de 1 600 m à 2 300 m), un parcours de haies et un parcours de steeple.

Deux manèges de débouillage équipés de quatre haies sont également à la disposition des entraîneurs.

Une piste en sable fibré sur les terrains de Fromainville a été inaugurée en novembre 2003. À l'intérieur des anneaux de gazon, le développé de 1500m avec deux lignes droites de 400 m permet un travail régulier aux deux mains. Deux ronds de détente, une traversée de piste et une bretelle d'accès complètent le dispositif. Cette piste est un outil formidable pour permettre l'entraînement dans des conditions climatiques difficiles et pour préparer les différents meetings d'hiver.

L'entretien du centre bénéficie d'une attention toute particulière : les herbes parcourent jusqu'à 50 km par jour et le système d'arrosage automatique dispose d'un réseau de 20 km, équipé d'un dispositif comportant plus d'un millier d'arroseurs.

Le site de Maisons-Laffitte nécessite aujourd'hui les compétences de 64 personnes pour assurer un entretien optimal 365 jours par an.

.....
**Visite du centre d'entraînement sur réservation
auprès de l'office de tourisme de Maisons-Laffitte :**
Tél. 01 39 62 63 64
tourisme.maisons-laffitte@wanadoo.fr



■ Deauville

Le centre d'entraînement a été ouvert en 1983 et connaît depuis une fréquentation en hausse et un vrai succès : 384 chevaux ont été enregistrés à la période de pointe (avril 2010) auxquels il faut ajouter les chevaux du meeting d'été (environ 300).

Il dispose, pour l'hébergement des chevaux, de boxes construits spécifiquement pour l'entraînement et de 39 boxes supplémentaires situés sur l'hippodrome, construits en 2010 pour répondre à la demande toujours croissante d'hébergement des chevaux.



En matière d'infrastructures, plusieurs pistes d'entraînement sont utilisées :

pour le Plat

- trois pistes en sable de 2 000m, dont une pour le trotting et deux pour les canters ;
- une piste en gazon de 2 000 m et d'une surface de 5 ha.

pour l'Obstacle

- une piste de canter équipée de haies mobiles ;
- un couloir de steeple.

Pour compléter le site, la piste en sable fibré de nouvelle génération, qui a été inaugurée en juin 2003, est également utilisée pour l'entraînement. Elle permet d'organiser un programme de courses de galop en saison hivernale et de préserver la piste en gazon au cours du calendrier estival.

France Galop a sélectionné un revêtement fonctionnel sur de nombreuses pistes d'entraînement dans le monde. Il s'agit d'un sable fibré huilé (le Viscoride) qui présente des qualités primordiales telles que l'uniformité de la piste, la résistance au gel (jusqu'à certaines températures), des projections quasiment nulles et l'absence d'arrosage.

LE CONTRÔLE DE L'ABSENCE DE SUBSTANCES PROHIBÉES DANS L'ORGANISME DES CHEVAUX DE COURSE : UNE PRIORITÉ POUR FRANCE GALOP

Le contrôle est réalisé par l'analyse des prélèvements d'urine et de sang sur les chevaux, à l'issue des courses, à l'entraînement ou à l'occasion des sorties d'entraînement. Les prélèvements sont effectués en province par l'une des 45 équipes vétérinaires de la FNCF (Fédération nationale des courses françaises) ou, sur les hippodromes parisiens, par le service vétérinaire du GTHP (Groupement technique des hippodromes parisiens).

Un vétérinaire de service est présent lors de chaque réunion de courses pour assurer les urgences, contrôler l'identité des partants, la validité des vaccinations, et veiller à leur confort sur l'hippodrome.

Un second vétérinaire assure les prélèvements biologiques pour contrôler la médication des chevaux et l'absence de substances prohibées (toute substance

susceptible d'agir sur un ou plusieurs des différents appareils de l'organisme).



Depuis plusieurs années, les sociétés de courses françaises – France Galop et le Cheval Français – sont considérées, au niveau mondial, comme des précurseurs dans le contrôle de la médication des chevaux de course. Les procédures de détection de substances prohibées sont, en France, des pratiques systématiques et extrêmement réglementées qui mettent l'institution des courses hippiques en position de leader par rapport à l'ensemble des activités sportives nationales.

En effet, la volonté de protéger la santé des athlètes, jockeys et chevaux, les valeurs morales du sport et l'image des courses hippiques, est également confortée par le souci constant de préserver la régularité des courses et les intérêts des parieurs.

Les acteurs de la filière des courses sont les premiers à encourager le maintien d'un système de contrôle rigoureux. Ils ont parfaitement compris qu'il est de leur intérêt de protéger l'élevage des pur-sang et AQPS français issus de la sélection établie au travers de la compétition. Il y va de la bonne santé de l'élevage et des ventes.

■ Un effort financier constant pour des résultats probants

Avec un budget annuel de plus de 10 millions d'euros consacré par les sociétés mères du trot et du galop à la lutte contre l'utilisation de substances prohibées pour les chevaux, qu'ils soient à l'entraînement ou en

course, le monde des courses hippiques est le secteur sportif qui fait le plus gros effort financier pour des résultats probants : le nombre de prélèvements a plus que doublé au cours des 15 dernières années.

En 2010, sur 77 304 partants dans 7 125 courses, 9 448 prélèvements ont été effectués et 28 d'entre eux ont été déclarés positifs, soit 0,30 % des prélèvements effectués.

Tous les gagnants des courses supports de paris événementiels, ainsi que les cinq premiers de ce type de course, les trois premiers des courses du Groupe 1, et les deux premiers des courses du Groupe 2 sont systématiquement prélevés. Dans de nombreuses courses, en plus du gagnant, des chevaux sont contrôlés au hasard. Depuis 1995, un dispositif a été mis en place pour les chevaux à l'entraînement afin d'éviter l'usage de médicaments injustifiés.

Depuis 2003, le dispositif a été étendu aux chevaux sortis provisoirement de l'entraînement. Tout médicament utilisé sur un cheval à l'entraînement sans prescription vétérinaire est une infraction. Depuis 2005, l'accent est également porté sur les contrôles précédant immédiatement la course.

■ Les principes fondamentaux

Un cheval déclaré dans une course doit être en bonne santé et l'assurance la plus évidente de cet état est l'absence totale de tout médicament ou substance



agissant sur l'organisme. Tout traitement dispensé à un cheval, dans le cadre de son entraînement, doit l'être de manière transparente et ne doit en aucun cas permettre le maintien à l'entraînement de chevaux présentant des pathologies incompatibles avec l'effort physique demandé par la course.

■ Les procédures

Pour chaque cheval contrôlé, un prélèvement biologique est effectué à l'arrivée de la course avant d'être envoyé au laboratoire des courses hippiques, qui est reconnu comme l'un des meilleurs au monde. Afin de pouvoir conserver sa place en la matière, il a été transféré, en octobre 2003, dans de nouveaux locaux et son matériel a été renforcé. C'est un investissement



lourd de 6,5 millions d'euros consacré par l'institution des courses à un meilleur contrôle de la médication. Cinquante et un analystes, chercheurs et techniciens réalisent sur les 3 000 m² de laboratoires plus de 26 000 analyses pour les courses françaises.

Il est agréé par les ministères concernés, accrédité à l'international par l'AORC (the Association of the Official Racing Chemists), et placé sous contrôle qualité COFRAC (Comité français d'accréditation). Il est aussi l'un des principaux laboratoires de la fédération équestre internationale.

Lorsqu'un cas positif est détecté, la seconde partie du prélèvement, conservée au congélateur, est envoyée dans l'un des quatre meilleurs laboratoires étrangers sur désignation de l'Association des entraîneurs: Laboratoire du Jockey Club d'Afrique du Sud, Racing Laboratory (Hong-Kong), HFL (Newmarket – Grande-Bretagne) et Mauritius Turf Club Laboratory (Île Maurice).

Si le second laboratoire confirme le résultat, le dossier est transmis aux commissaires de la société mère qui, réunis en formation disciplinaire, entendent l'entraîneur, étudient le dossier et décident de la suite à donner. Les décisions sont susceptibles d'appel et la décision définitive est toujours publiée au Bulletin officiel.

■ Une recherche toujours à la pointe du progrès

Le laboratoire possède un secteur de recherche et collabore à des études internationales dans le domaine du dépistage des substances prohibées, notamment les nouveaux produits mis sur le marché mondial.

De plus, afin de stimuler et de vérifier la vigilance et la sensibilité du laboratoire, un prélèvement « piégé » est introduit, chaque mois, parmi les prélèvements de contrôle. Ce système, bâti à l'échelle européenne, fait que seul le vétérinaire officiel du pays qui a proposé le prélèvement en connaît la composition. Un débriefing des différents laboratoires européens permet de vérifier le fonctionnement du système de dépistage.

La reconnaissance internationale du rôle de précurseur de France Galop se traduit par le fait que, depuis sa création, en 1994, la FIAH (Fédération internationale des autorités hippiques) est présidée par Louis Romanet et son secrétariat est également basé en France. Par ailleurs, France Galop participe activement aux travaux de l'EHSCL (the European Horseracing Scientific Liaison Committee), dont elle est l'un des membres fondateurs.

Les contraintes auxquelles se soumet l'institution française assurent la fiabilité et la crédibilité de ses courses et des chevaux élevés et entraînés en France.

La plupart des autorités hippiques adoptent progressivement les dispositifs de protection élaborés en France et chacun est convaincu que le développement des courses internationales ne peut se poursuivre qu'autour d'une éthique commune.



